

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} octobre 2024

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} octobre.

À compter du 1^{er} octobre 2024, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (rajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m ³	Rajustement du prix du gaz ¢/m ³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m ³
Tarif de la zone Sud M1 ¹	13,3984	-1,0470	12,3514
Tarif de la zone Nord-Est 01 ²	13,6884	-0,0471	13,6413
Tarif de la zone Nord-Ouest 01	9,9358	-4,3876	5,5482

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	13,3984	-13,17 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-1,0470	-1,55 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Volume livré chez vous 0 à 100 m ³ 150 m ³ suivants Au-delà de 250 m ³	6,7535 6,4833 5,7857	-0,22 \$	6,7535 6,4833 5,7857	-0,22 \$
Frais carbone des installations	0,0143	Aucun changement	0,0143	Aucun changement
Frais mensuels	26,85 \$	Aucun changement	26,85 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	Aucun changement	15,2500	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		-14,94 \$		-0,22 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,0349	Aucun changement	0,3075	Aucun changement
<i>Livraison chez vous</i>	0,3075		0,3075	
<i>Transport vers Enbridge</i>	-0,0026		0,0000	
<i>Produit d'approvisionnement en gaz</i>				
Ajustement du taux (apurement du compte de report et d'écart)	(3,9788)	Aucun changement	(3,9788)	
Ajustement tarifaire (autorisation 2021 gestion de la demande)		-1,67 \$		-1,67 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-16,61 \$		-1,89 \$

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	13,6884	-13,16	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-0,0471	30,96 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	1,9277	-0,12 \$	1,9277	-0,12 \$
Rajustement des prix du transport	-0,2419	-4,71 \$	-0,2419	-4,71 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	16,7064		16,7064	
200 m ³ suivants	16,4375	-0,33 \$	16,4375	-0,33 \$
200 m ³ suivants	16,0112		16,0112	
500 m ³ suivants	15,6201		15,6201	
Au-delà de 1 000 m ³	15,2967		15,2967	
Frais carbone des installations	0,0143	Aucun changement	0,0143	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0.0000	\$0.00	0.0000	\$0.00

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Frais mensuels	26,85 \$	Aucun changement	26,85 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	Aucun changement	15,2500	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		12,64 \$		-5,16 \$
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,9245	Aucun changement	0,9170	Aucun changement
<i>Livraison chez vous</i>				
<i>Transport vers Enbridge</i>	0,9165		0,9165	
<i>Produit</i>	0,0005		0,0005	
<i>d'approvisionnement en gaz</i>	0,0075		0,0000	
Ajustement du taux (apurement du compte de report et d'écart)	(4,8016)	Aucun changement	(4,8016)	Aucun changement
Ajustement tarifaire (autorisation 2021 gestion de la demande)		-5,38 \$		-5,38 \$
Variation annuelle totale de la facture²		7,26 \$		-10,54 \$

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	9,9358	-23,30 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-4,3876	5,15 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	3,2845	-0,30 \$	3,2845	-0,30 \$
Rajustement des prix du transport	0,1981	-7,71 \$	0,1981	-,7,71 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Volume livré chez vous 0 à 100 m ³ 200 m ³ suivants 200 m ³ suivants 500 m ³ suivants Au-delà de 1 000 m ³	13,0140 12,7451 12,3188 11,9277 11,6043	-0,37 \$	13,0140 12,7451 12,3188 11,9277 11,6043	-0,37 \$
Frais carbone des installations	0,0143	Aucun changement	0,0143	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	26,85 \$	Aucun changement	26,85 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	Aucun changement	15,2500	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		-26,53 \$		-8,38 \$
Ajustement tarifaire (tarifs 2024)	0,8969	Aucun changement	0,8894	Aucun changement
<i>Livraison chez vous</i>	<i>0,9000</i>		<i>0,9000</i>	
<i>Transport vers Enbridge</i>	<i>-0,0106</i>		<i>-0,0106</i>	
<i>Produit d'approvisionnement en gaz</i>	<i>0,0075</i>		<i>0,0000</i>	
Ajustement du taux (apurement du compte de report et d'écart)	(4,8016)	Aucun changement	(4,8016)	
Ajustement tarifaire (autorisation 2021 gestion de la demande)		-5,38 \$		-5,38 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-31,91 \$		-13,76 \$

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.
2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.